

**Discours de Christian Coail, président du Département en
introduction de la session d'automne
du 22 septembre 2025**

**Mesdames et Messieurs,
Mes chers collègues,**

Une nouvelle fois encore, nous nous retrouvons dans un contexte où nous nous demandons à quelle sauce nous allons être mangés dans le cadre de l'élaboration du budget de l'État. Une inconnue d'autant plus grande que le Premier ministre a annoncé sa volonté d'une grande réforme sur la décentralisation. Une énième serait-on tenter de dire. Qu'on applique la décentralisation telle que le prévoit la loi et ça sera déjà pas mal. Que ce soit en matière de compétences, via la loi NOTRe, ou sur le plan financier. Je pense, au hasard, aux plus de 80 millions d'euros qui, chaque année, ne sont pas versés par l'État au Département des Côtes d'Armor au titre des AIS. Je n'ai entendu parler de la part du Gouvernement ou du bloc central - c'est à dire du centre et de la droite - d'aucune mesure susceptible de garantir des recettes pérennes pour les Départements, leur permettant d'assumer leurs compétences à la hauteur nécessaire. Au-delà de ça, je dois dire que je ne suis pas particulièrement optimiste pour les collectivités locales quand je vois le courrier adressé par Monsieur Darmanin à la mairie de Saint-Brieuc pour lui demander de participer de manière conséquente à l'édification de la future cité judiciaire. Le Gouvernement exige d'un côté des économies significatives de la part des collectivités. De l'autre, il leur demande de venir financer ce qui relève de ses compétences. Cherchez l'erreur !

Alors que la crise politique perdure au niveau national, le monde, lui, continue de tourner. Parfois à notre détriment. Je pense en disant cela au traité commercial entre l'Union européenne et le Mercosur. Ce traité m'inquiète beaucoup car il représente une menace réelle pour l'agriculture costarmoricaine, mais aussi pour les habitantes et habitants dès lors que l'on importerait des produits ne respectant pas les mêmes normes environnementales et sanitaires que les nôtres. C'est pourquoi j'ai interpellé Ursula Von der Leyen, la présidente de la Commission européenne. Il y a un vrai combat collectif à mener car l'enjeu est fondamental. Ce sujet montre malheureusement à quel point la crise politique nous fragilise sur la scène européenne. Mais, si les acteurs nationaux sont défaillants, c'est aux acteurs locaux de se mobiliser. C'est ce que nous avons commencé à faire.

*

Cette session d'automne est aussi une session de rentrée. Aussi je vais évoquer quelques mots sur la rentrée scolaire en Côtes d'Armor. La baisse de la démographie scolaire se confirme, voire s'amplifie. Par rapport à la rentrée 2024, les collèges costarmoricains comptent ainsi 481 élèves de moins. Cette baisse était de 683 à la rentrée 2024 par rapport à 2023 et de 344 en 2023 par rapport à 2022. Dès le début, nous avons pris la mesure de ce phénomène, en prenant des décisions difficiles. Je constate que la prise de conscience est maintenant plus large. Il est vrai que la baisse de la démographie scolaire touche tous les niveaux, de la maternelle aux lycées, que ce soit le privé ou le public. J'ai, par exemple, vu récemment dans la presse la fusion des écoles privées de Saint-Thélo et du Quilio. La Région a lancé aussi un travail sur la démographie scolaire. Nous travaillons d'ailleurs étroitement avec elle à ce propos. Nous poursuivons également les efforts engagés avec le dispositif rebond qui vise à soutenir les secteurs identifiés comme particulièrement vulnérables sur le plan de la démographie scolaire. Après un travail de diagnostic sur les faiblesses et les forces de ces collèges publics avec la communauté éducative – équipes de direction, enseignants, syndicats, direction académique – et les élus locaux, nous venons d'engager tout un travail autour de la communication pour améliorer l'attractivité de ces collèges. Ce travail devra se poursuivre et mobiliser les acteurs des territoires,

chacun dans ses compétences car le défi devant nous est énorme et il ne se limite pas à la stricte compétence scolaire.

La session qui nous réunit aujourd'hui nous permettra d'échanger sur d'autres sujets importants. Certains des rapports sont assez arides. Je pense, par exemple, au rapport relatif au déploiement d'une démarche globale de prévention et de détection des risques d'atteinte à la probité. Les personnes qui l'ont lu pourront convenir avec moi qu'il ne se lit pas vraiment comme un polar. Il présente néanmoins une démarche importante pour protéger les élus, les agents de la collectivité en les alertant, en les formant aux risques juridiques liés aux conflits d'intérêts. C'est important aussi vis-à-vis de nos concitoyennes et concitoyens. La défense des acteurs d'un territoire est légitime. Mais elle doit se faire dans un cadre clair et ne pas sombrer dans des logiques de connivence. Et ce rapport, qui s'inscrit dans une démarche de transparence, poursuit le travail entamé avec la mise en place du comité de déontologie. Il s'inscrit plus largement dans le cadre de notre plan pour renforcer la démocratie et le lien citoyen en Côtes d'Armor. Je le répète. Nous avons conscience que nous ne sauverons pas la démocratie à nous seuls. Mais la moindre des choses c'est de commencer à agir à notre échelle. Notre collègue, Christine Métois-Le Bras, développera tout à l'heure davantage ce sujet. J'en profite, à cet égard, pour annoncer la tenue à Guingamp au printemps prochain de la 2ème édition de *L'info dans tous ses états*, ce festival d'éducation aux médias que l'on avait organisé à Lannion en 2024 avec notamment Reporters sans frontières. L'évolution du monde nous prouve chaque jour à quel point l'éducation aux médias est nécessaire pour la démocratie. Avec ce festival, nous assumons ainsi notre part de ce travail fondamental.

Un autre rapport peut paraître obscur de prime abord mais recouvre, dans les faits, un enjeu politique fort. Je pense à la mise en œuvre du décret du 30 mai 2025 relatif aux sanctions applicables aux allocataires du RSA en cas de manquement à leurs obligations. Nous sommes tenus d'appliquer la loi et les décrets. C'est le sens du rapport présenté. Toutefois, la philosophie de la loi que décline le décret en question interpelle. C'est l'une de ces sempiternelles lois destinées à stigmatiser les personnes au chômage et allocataires du RSA. Une loi qui repose sur un constat erroné selon lequel les allocataires

du RSA ne retrouveraient pas de travail car ils seraient fainéants. Un cliché qui néglige le constat largement établi sur la fragilité d'un certain nombre de ces personnes qui doivent d'abord se soigner, se reconstruire, avant de pouvoir envisager une reprise pérenne d'un emploi. Et c'est une proportion loin d'être négligeable. Ce que notre collègue Christine Orain-Grosvalet évoquera plus en détail tout à l'heure.

J'évoquerai, enfin, un dernier rapport, celui sur le liens entre la culture et le travail social. Ce rapport illustre concrètement le fait que la culture constitue un formidable vecteur d'émancipation. En renforçant les liens entre le travail social et la culture, on peut réaliser des progrès intéressants en matière d'action publique. Il y a une volonté politique de notre part d'aller dans ce sens. Il y a, aussi, une volonté chez les acteurs du social et de la culture de développer ces liens. Je salue, à cet égard, les dynamiques engagées déjà par nos agentes et nos agents sur le sujet. C'est une base prometteuse pour la feuille de route que l'on vous propose d'élaborer.

Evoquant la culture, je souhaite conclure mon propos en remerciant Patrice Kervaon pour son engagement en tant que Vice-Président à la culture et aux cultures de Bretagne. Il a assumé cette délégation très exposée dans un contexte compliqué pour les Départements. Il a su le faire avec humanisme et subtilité, menant à bien des dossiers structurants pour la culture en Côtes d'Armor. Je l'en remercie au nom des Costarmoricaines et des Costarmoricains.

Christian Coail,

président du Département des Côtes d'Armor

Seul le prononcé fait foi